

2023-0179  
2023-02-08

<b>GROUPE</b>	<b>BM02</b>	<b>FONGICIDE</b>
---------------	-------------	------------------

# ASPERELLO T34 Biocontrol

Fongicide biologique en poudre mouillable

Pour la répression de la flétrissure fusarienne causée par le *Fusarium oxysporum*, la répression partielle de la fonte des semis et de la pourriture du collet en post-levée causées par *Pythium* et *Phytophthora* et la répression partielle de la brûlure des tiges causée par *Didymella bryoniae*, dans les plantes ornementales en serre, dans certaines cultures en serre à destination alimentaire, et dans le Cannabis produit commercialement à l'intérieur.

**COMMERCIAL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

PRINCIPE ACTIF : Souche T34 de *Trichoderma asperellum* 12,00 %

Cette formulation en poudre mouillable contient un minimum de 12,00 % ou  $1 \times 10^9$  unités formant des colonies par gramme de poids sec.

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : 30229 LOI SUR LES PRODUITS PESTICIDES

SENSIBILISATEUR POTENTIEL

Contenu net : 100 - 500 grams

Numéro du lot :

Date d'expiration :

Produit par :  
Biocontrol Technologies, S.L.  
Avgda. Madrid, 215-217, entresòl dreta A  
08014 Barcelona  
ESPAGNE

Distribué par :  
BIOBEST Canada, Ltd.  
2020 Fox Run Rd  
Leamington (Ontario) N8H 3V7  
CANADA  
Tél. +1 519 326 9037

Brevet espagnol ES 2 188 385 B1  
Brevet européen EP 1 400 586 B1  
Brevet américain (États-Unis) US 7 553 657 B2

2023-0179  
2023-02-08

## INFORMATION CONCERNANT LE PRODUIT

ASPERELLO T34 Biocontrol est un fongicide biologique qui contient des conidies séchées du champignon bénéfique *Trichoderma asperellum*, souche T34, qui est utilisé de manière préventive pour la répression de flétrissure fusarienne, et la répression partielle des maladies de plantules causées par certaines espèces de *Pythium*, *Phytophthora* et brûlure des tiges dans les cultures en serre.

Le produit doit être appliqué de manière répétitive tout au long de la vie de la culture pour maintenir le niveau de *Trichoderma* dans le substrat de culture ou sur la culture et pour obtenir un effet optimal. Pour obtenir les meilleurs résultats contre les pathogènes du sol, commencer lors de la propagation des plantes (semis, plantules, boutures), continuer au moment du repiquage et appliquer ensuite à des intervalles réguliers de 2 ou 3 mois. Pour optimiser les résultats contre la brûlure des tiges (*Didymella bryoniae*), commencer les pulvérisations à un stade précoce (plantules) et appliquer à intervalles réguliers de 7 à 10 jours pendant la période propice à la maladie.

ASPERELLO T34 Biocontrol, appliqué préventivement, protège les plantes des maladies, du fait de sa capacité à coloniser le milieu de croissance et la zone racinaire des plantes, créant une barrière physique contre les agents pathogènes et entrant en compétition directe pour l'espace et/ou les substances nutritives. ASPERELLO T34 Biocontrol a aussi un effet direct sur le champignon pathogène par parasitisme et / ou antibiose. Enfin, ASPERELLO T34 Biocontrol induit des réponses de résistance systémique (ISR).

ASPERELLO T34 Biocontrol germe et croît autour des racines dans un large éventail de sols et de substrats de culture. Il se développe dans une grande variété de pH (4 à 9) et de températures des substrats de culture (15 à 35°C), mais sa température optimale de croissance est de 20 à 30°C et son pH optimal de 6 à 8.

## PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Les travailleurs et les manipulateurs (y compris les préposés au mélange et au chargement, les préposés à l'application, et les autres travailleurs qui reviennent tôt dans la zone traitée) doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants étanches, des lunettes de protection de même qu'un masque ou respirateur antibrouillard approuvé par le NIOSH pendant la manipulation, le chargement ou l'application du produit, et pendant toutes les activités de nettoyage ou de réparation. Se laver à fond à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit. Retirer les vêtements contaminés et suivre les recommandations du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) avant l'usage de nouveau. S'il n'existe pas de recommandations, utiliser un détergent et de l'eau chaude pour nettoyer tout ÉPI lavable. Garder et laver l'ÉPI séparément de reste du linge. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. NE PAS entreposer le produit à proximité de l'alimentation humaine ou animale. N'appliquer ce produit dans AUCUN autre type de système d'irrigation.

## PREMIERS SOINS

### En cas de contact avec la peau ou avec les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer ensuite la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### Général :

Obtenir IMMÉDIATEMENT une aide médicale ou consulter un centre anti-poison en cas d'une irritation persistante ou grave. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

2023-0179  
2023-02-08

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

**Compatibilité** : Sauf indication contraire du fabricant du produit, il est recommandé d'observer un délai de 7 à 10 jours avant l'utilisation d'Asperello T34 Biocontrol après d'autres traitements du substrat ou du sol, tels que la stérilisation, la fumigation, la solarisation ou la biofumigation ; cette période permet à l'agent stérilisant ou fumigant de se dissiper

Il est recommandé de ne pas appliquer ASPERELLO T34 Biocontrol dans un mélange en réservoir avec d'autres produits (pesticides ou engrais liquides). L'impact de l'application de ces produits, avant ou après l'utilisation d'ASPERELLO T34 Biocontrol, n'a pas été entièrement analysé. Certains pesticides, en particulier les fongicides, peuvent réduire l'efficacité de ASPERELLO T34 Biocontrol. Contacter le conseiller Biobest ou consulter la liste des effets secondaires sur le site Web de Biobest ([www.biobestgroup.com](http://www.biobestgroup.com)) pour obtenir plus d'informations sur la compatibilité avec d'autres produits.

## Restrictions

Il n'est pas possible d'évaluer l'efficacité et/ou la phytotoxicité d'ASPERELLO T34 Biocontrol sur toutes les espèces et les variétés de plantes. Il est recommandé de faire un essai à petite échelle en traitant un nombre limité de plantes, avec les taux recommandés, avant de commencer un usage à grande échelle. Pour plus d'information, contacter le conseiller Biobest ou consulter le site web à [www.biobestgroup.com](http://www.biobestgroup.com).

L'efficacité d'ASPERELLO T34 Biocontrol a été démontrée dans une gamme de types de substrat de culture à base de fibre de coco, de laine de roche, de perlite, de tourbe et de sol.

## MODE D'EMPLOI

ASPERELLO T34 Biocontrol peut être appliqué par pulvérisation, bassinage, trempage, ou chimigation (incluant l'irrigation goutte-à-goutte, par gouttières, l'arrosage manuel, l'irrigation par rampe surélevée, asperseur et autres systèmes d'irrigation).

L'équipement d'application doit être nettoyé à fond avant utilisation de sorte qu'il ne reste plus de traces des pesticides utilisés auparavant. Mettre en suspension la quantité nécessaire d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans une petite quantité d'eau et agiter pour obtenir une bonne dispersion du produit. Ajouter cette suspension à la cuve d'application et compléter en ajoutant le volume total d'eau nécessaire pour traiter la culture, en remuant continuellement pour assurer une application homogène du produit.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. EMPECHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

Lorsqu'ASPERELLO T34 Biocontrol est appliqué par chimigation, il faut s'assurer qu'ASPERELLO T34 Biocontrol atteigne les racines en fin de journée et qu'il quitte le système d'irrigation le plus vite possible. Cela limitera aussi le risque de lessivage et aidera à obtenir une bonne installation autour des racines.

L'équipement d'application doit être soigneusement nettoyé après utilisation

Cultures	Maladie	Type d'application	Dose	Remarques
Plantes ornementales en serre	Pour la répression de flétrissure fusarienne ( <i>Fusarium oxysporum</i> )	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture
	Pour la répression	Pulvérisation/ bassinage	0.5 g/m <sup>2</sup> Dans un volume	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à

2023-0179  
2023-02-08

	partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée ( <i>Pythium aphanidermatum</i> )	(plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	d'eau suffisant (5L par m <sup>2</sup> )	ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Bain de racines (trempage long) pour boutures & plateaux de mottes pour réprimer le flétrissure fusarienne	1 g/100 L d' eau	
		Chimigation après plantation	5 g/50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture  (pour 1000 pots de 1L)	Répéter cette application une semaine plus tard si les plantes n'ont pas été traitées pendant la propagation  Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.
Cucurbitacées en serre (Groupe de cultures 9)	Pour la répression de flétrissure fusarienne ( <i>Fusarium oxysporum</i> )	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture
	Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée ( <i>Pythium aphanidermatum</i> , <i>Phytophthora capsici</i> )	Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0.5 g/m <sup>2</sup>  Dans un volume d'eau suffisant (5L par m <sup>2</sup> )	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou par 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.  Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
	Pour la répression partielle de la brûlure des tiges ( <i>Didymella bryoniae</i> )	Pulvérisation foliaire	0.6 à 1 kg/ha dans un volume d'eau suffisant (500 à 1000 L/ha)	Dans un volume d'eau suffisant pour bien mouiller la culture mais en évitant le ruissellement.  Commencer à un stade de croissance précoce et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours, tant que le pathogène est présent

2023-0179  
2023-02-08

				ou les conditions sont propices au développement de la maladie.
Légumes-fruits en serre (Groupe de cultures 8-09)	Pour la répression de flétrissure fusarienne ( <i>Fusarium oxysporum</i> ) pour les tomates et poivrons SEULEMENT	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture
	Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée ( <i>Pythium aphanidermatum</i> )	Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0.5 g/m <sup>2</sup>  Dans un volume d'eau suffisant (5L par m <sup>2</sup> )	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
	Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée ( <i>Phytophthora capsici</i> ) pour les tomates, poivrons et aubergines SEULEMENT	Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou par 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.  Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
Fraises en serre	Pour la répression de flétrissure fusarienne ( <i>Fusarium oxysporum</i> )	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture
	Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée ( <i>Pythium aphanidermatum</i> )	Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0.5 g/m <sup>2</sup>  Dans un volume d'eau suffisant (5L par m <sup>2</sup> )	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
	Pour la répression partielle de pourritures du collet ( <i>Phytophthora cactorum</i> )	Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou par 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.  Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
Cannabis produit commercialement	Pour la répression de flétrissure fusarienne	Incorporation dans le substrat de	10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup>

2023-0179  
2023-02-08

à l'intérieur	<p>(<i>Fusarium oxysporum</i>)</p> <p>Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (<i>Pythium aphanidermatum</i>)</p>	culture	(ou 10 g/1000 pots de 1L)	de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0.5 g/m <sup>2</sup> Dans un volume d'eau suffisant (5L par m <sup>2</sup> )	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou par 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.  Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
<p>Plantes repiquées de légumes en serre :</p> <p>Cucurbitacées (Groupe de cultures 9)</p> <p>Légumes-fruits (Groupe de cultures 8-09)</p> <p>Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (Groupe de cultures 5)</p> <p>Haricots</p> <p>Pois</p> <p>Oignons</p> <p>Ail</p> <p>Fraises</p> <p>Laitue</p> <p>Épinard</p> <p>Bette à carde</p> <p>Céleri</p>	<p>Pour la répression de flétrissure fusarienne (<i>Fusarium oxysporum</i>) pour les plantes repiquées de légumes en serre de cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : laitue, épinard, bette à carde, céleri, haricot, pois, oignon, ail, légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (Groupe de cultures 5), tomate, poivron et fraise</p> <p><b>SEULEMENT</b></p> <p>Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (<i>Pythium aphanidermatum</i>) pour les plantes repiquées de légumes en serre de cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : laitue,</p>	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0.5 g/m <sup>2</sup> Dans un volume d'eau suffisant (5L par m <sup>2</sup> )	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m <sup>3</sup> de substrat de culture  (ou par 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.  Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée

2023-0179  
2023-02-08

	<p>épinard, bette à carde, pois, légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (Groupe de cultures 5), légumes-fruits (Groupe de cultures 8-09), et fraise</p> <p><b>SEULEMENT</b></p> <p>Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (<i>Phytophthora capsici</i>) pour les plantes repiquées de légumes en serre de cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : haricot, tomate, poivron et aubergine</p> <p><b>SEULEMENT</b></p>			
--	---	--	--	--

*Incorporation au substrat de culture utilisé pour la propagation*

Appliquer une dose de 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol par m<sup>3</sup> de substrat de culture (ou par 1000 pots d'un L) avant de semer, d'enraciner les boutures ou d'empoter. Mélanger les 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol directement au substrat de culture ou à un volume de 50 à 100 L d'eau et ajouter à un m<sup>3</sup> de substrat de culture (volume de 50 à 100 mL d'eau par pot de 1L = 5-10% volume du pot).

*Pulvérisation/bassinage du substrat de culture utilisé pour la propagation*

Une pulvérisation/bassinage d'un m<sup>2</sup> de surface cultivée avec des plateaux de semis, multipots et autres types de contenants de semis de 5 cm de profondeur ou moins peut aussi être préparée en utilisant une dose de 0.5 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 5L d'eau. L'application peut avoir lieu avant ou juste après le semis, l'enracinement ou la plantation. Une suspension de 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 100 L d'eau permettra de traiter 20 m<sup>2</sup> de surface cultivée (5 L de suspension par m<sup>2</sup> = 0.5 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol par m<sup>2</sup>).

*Bains de racines (trempage long)*

Tremper les racines des boutures plusieurs heures ou toute la nuit dans une suspension contenant 1 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 100 L d'eau (ou 0.01 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 1L d'eau).

*Chimigation des plantes cultivées en conteneur à la plantation ou pendant la saison de culture*

Appliquer 5 à 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 50 à 100L d'eau par m<sup>3</sup> de substrat de culture à la plantation.

La dose de 10 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol / 50 à 100L d'eau par m<sup>3</sup> de substrat de culture peut être divisée en deux applications de 5 g/50 à 100L d'eau/m<sup>3</sup> de substrat de culture à une intervalle d'une semaine.

Répéter le traitement tous les 2 ou 3 mois comme traitement de suivi. Utiliser la dose la plus élevée dans des cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée.

*Application foliaire*

2023-0179  
2023-02-08

Pulvériser ASPERELLO T34 Biocontrol à la dose de 0.6 à 1 kg/ha avec un volume d'eau suffisant (500 à 1000 L/ha) en fonction du développement des plantes pour bien mouiller la culture mais en évitant le ruissellement. Commencer les applications avant le développement de la maladie ou au début des symptômes. Retraiter tous les 7 à 10 jours lorsque des conditions sont susceptibles de favoriser le développement de la maladie.

**Concentration totale maximale** : Ne pas dépasser la concentration maximale de 10 g/L d'eau.

#### **Délai de sécurité**

**Pour les applications foliaires** : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et un respirateur/masque complet approuvé par le NIOSH.

**Pour les applications par incorporation au sol** : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que la poussière se soit déposée, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et un respirateur anti-poussière approuvé par le NIOSH ou un masque anti-poussière approuvé par le NIOSH.

Peut-être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) est 0 jour.

#### **ENTREPOSAGE**

ASPERELLO T34 Biocontrol doit être entreposé dans un endroit frais et sec (4°C). À cette température, le produit est viable pendant deux années. Ne pas contaminer l'eau, l'alimentation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver le produit dans son conteneur d'origine pendant l'entreposage et garder le conteneur fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé.

#### **ÉLIMINATION**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le conteneur vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS A L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.